



SUR VOS TABLETTES

› Mercredi 3 juillet

- **Donneurs de sang bénévoles** Collecte don du sang / Salle Brassens - 15h30 à 19h30.
- **Municipalité & Lille 3000** Musée Mobile Eldorado / Place de la République - 15h30 à 18h30. Gratuit, tout public.
- **Elisaline** Exposition Photo Gala Club House Complexe Sportif Ph. Berthe - 16h-20h.

› Jeudi 4 juillet

- **Comité Local du Secours Populaire** Portes Ouvertes / Ancienne Mairie - de 14h30 à 18h.

› Vendredi 5 juillet

- **APE** Goûter de fin d'année / Devant les écoles - 16h.

› Samedi 13 juillet

- **Municipalité** Lez'Estivales 2019 - Concert Collectif Métissé à 22h30 et Feu d'artifice à 23h30 / Complexe sportif - (programme complet, voir flyer).

› Dimanche 14 juillet

- **Municipalité** Lez'Estivales 2019 - Pique-nique citoyen, concerts et scène ouverte / Complexe sportif (programme complet, voir flyer).

› Jeudis 18 juillet, 1^{er} août et 22 août

- **Comité Local du Secours Populaire** Portes Ouvertes / Ancienne mairie - 14h30 à 18h.



HORAIRES D'ÉTÉ - MAIRIE

› Les horaires d'été de la mairie

À compter du lundi 15 juillet jusqu'au samedi 31 août inclus.

Du lundi au vendredi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.



JOURNÉES DU PATRIMOINE

› Visite des carrières

La seule occasion dans l'année de découvrir ou redécouvrir une portion de galerie souterraine sous l'ancienne mairie. La maquette et une exposition prêtée par la ville de Lille complètent la visite. **Inscrivez-vous dès que possible (plus de 8 ans) à partir du lundi 2 septembre en mairie.**

Les sous-sols de la commune et de ses voisines vous intéressent, pour ne pas vous y perdre, venez suivre le fil de la conférence le vendredi 20 septembre à 19h, salle des Rouges Barres.



ENQUÊTE INSEE

› Enquête diversité populations

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques, en partenariat avec l'Institut National d'Études Démographiques, réalise, de juillet 2019 à octobre 2020, une importante enquête statistique et de recherche sur la **diversité des populations en France** auprès des personnes résidant en France métropolitaine. Les personnes seront interrogées par Mme PINTÉ, enquêtrice de l'INSEE, munie d'une carte officielle. Elles seront prévenues préalablement par courrier. Plus d'information disponibles sur : <https://teo.site.ined.fr>



SANTÉ

› Vous pouvez devenir une famille d'accueil thérapeutique

Afin de compléter son dispositif, le pôle de santé mentale G21 recrute des familles d'accueil thérapeutiques sur les villes de Faches-Thumesnil, Hellemmes, Lesquin, Lezennes, Mons-en-Baroeul, Ronchin. Vous avez le sens de l'accueil, vous êtes sensibilisés aux personnes souffrant de handicaps psychiques, vous pouvez participer à leur accompagnement au quotidien. Salariée de l'EPSM Lille Métropole, la famille d'accueil a pour mission d'offrir le gîte et le couvert et d'offrir un accueil chaleureux et convivial. Pour tous renseignements, contacter Mme Sophie Sueur, secrétaire du pôle au 03.20.61.75.57.



COMMERCES

› Marché - Place de la République

Votre marché reste ouvert cet été, tous les mercredis de 16h à 20h. Certains commerçants sont susceptibles de prendre des congés.

› Instants Sucrés

Fermeture pour congés du dimanche 4 août au dimanche 18 août inclus.

STADE PIERRE MAUROY

- **LOSC vs FC NANTES****
Samedi 10 août
- **LOSC vs AS SAINT ETIENNE****
Samedi 24 août

** Le dispositif de filtrage d'accès à la commune est déployé 2h avant l'événement (sous réserve de modification de l'horaire de l'événement)



SOCIAL

› Voyage des aînés :

La sortie des aînés organisée par la municipalité aura lieu le samedi 21 septembre, avec un départ à 7h45 du parking de la salle Brassens et un retour prévu vers 18h30. Nous vous proposons une journée à Desvres et ses environs. Nous visiterons le musée de la céramique, le village des métiers d'art de Desvres et une escargotière, avec une étape le midi au restaurant Marmiton à Zoteux. Vous détenez la carte Lez'aînés, vous avez 60 ans et plus (pour un couple, il suffit que l'un des 2 conjoints remplisse cette condition), les inscriptions et paiements sont à faire en mairie avant le mercredi 4 septembre. Prix :10 ou 20 euros selon l'imposition. Places limitées à la capacité des 2 bus, soit 105 lezennois.

› Ateliers Mémoire :

Les ateliers « Mémoire », animés par des bénévoles, se déroulent salle des Rouges Barres les mercredis et vendredis après-midi, à raison d'environ 12 séances par an et par groupe. Ouverts aux lezennois de plus de 60 ans, quelques places sont disponibles. Inscription gratuite en mairie avant le 21 août.



FOCUS : OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES

Afin d'éviter les risques de cambriolage, pensez à organiser votre absence en trouvant une solution pour que votre maison ou appartement paraisse occupé et n'attire pas l'attention des cambrioleurs :

- Faites vider la boîte aux lettres régulièrement par vos voisins ou vos proches. Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...
- Prévenez les voisins et les proches de votre absence afin qu'ils puissent garder un œil sur votre logement et informez les également de la personne à contacter en cas de problème.
- Fermez, verrouillez et sécurisez les fenêtres, le garage, les vasistas et les portes de balcon. Fermez à clé le portillon du jardin et enfermez les outils et le mobilier de jardin.
- Fermez et sécurisez les soupiraux et les volets roulants.
- Désactivez l'ouverture automatique de la porte du garage.

Ce que vous ne devriez faire sous aucun prétexte :

- Laisser sur votre répondeur téléphonique des informations concernant votre absence prolongée.
- Poster des informations relatives à une absence prolongée sur Facebook, Twitter ou tout autre site de réseau et partage social.

L'Opération Tranquillité Vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, remplissez le formulaire disponible :

- Police Municipale de Lezennes.
- Commissariat de Villeneuve d'Ascq.
- Accueil de la Mairie.
- www.lezennes.fr

Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne (voir lien ci-dessous) ; il est à télécharger, à imprimer et à remplir avant de le transmettre ou de le déposer pour finaliser la demande.

http://www.lezennes.fr/fileadmin/site/images/Services_en_ligne/Police_Municipale/OTV_.pdf



CANICULE

► **Plan canicule 2019 : En cas de malaise, appelez le 15 / En savoir plus : 0800 06 66 66**

Recommandations pour les personnes sensibles (personnes âgées, personnes malades, enfants en bas âge, ...), en cas de fortes chaleurs : Attention ! Certaines personnes sensibles peuvent ne pas avoir conscience de la perception de la soif.

Conseils :

- Buvez régulièrement tout au long de la journée, en évitant les boissons glacées. Pensez à diversifier les apports hydriques sur la journée (eau, jus de fruit, etc.).
- Humidifiez votre corps, douchez-vous régulièrement et utilisez éventuellement un ventilateur.
- Protégez-vous du soleil et de la chaleur en évitant de sortir entre 11h et 16h.
- Passez 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais.
- Fermez les volets et ventilez bien, aérez les pièces de votre habitation, surtout la nuit s'il fait plus frais.
- Alimentez-vous bien, même si vous n'en ressentez pas le besoin.
- Donnez régulièrement de vos nouvelles à votre entourage et n'hésitez pas à solliciter de l'aide en cas de besoin.
- Faites-vous héberger chez un parent ou une personne de votre entourage si vous vivez dans un habitat mal adapté à la chaleur.
- Si vous êtes une personne isolée, pensez à vous inscrire sur le registre communal mis en place à la Mairie. Ce registre permet de localiser les personnes isolées pouvant être en difficulté, notamment en cas de canicule, afin de vous proposer une aide adaptée si nécessaire.



CULTURE

MEDIATHÈQUE

► MUMO2 :

- **Mercredi 3 juillet** : Le MuMo, Musée Mobile d'art contemporain créé par Ingrid Brochard, s'installe devant la Médiathèque. Le matin, visites réservées aux élèves de l'école Jules Ferry. L'après-midi, le musée est ouvert à tous. Visite gratuite. Plus de renseignements auprès de la médiathèque ou en mairie.



Nouveaux horaires

► Nouveaux horaires :

Attention, nouveaux horaires de la médiathèque dès cet été !

- **ÉTÉ 2019** : Du 8 juillet au 31 août, la médiathèque vous accueillera aux horaires suivants :
 - Mardi : 11h - 13h / 15h - 18h
 - Mercredi : 10h - 12h / 14h - 19h
 - Vendredi : 15h - 19h
 - Samedi : 10h - 12h / Fermeture l'après-midi
 - Samedi 31 août 2019 : 10h - 12h / 14h - 18h

En dehors de ces horaires, il vous est toujours possible de restituer vos emprunts via la boîte de retour de la médiathèque (côté rue Gambetta).



PETITE ENFANCE, ENFANCE & JEUNESSE

► Baby-gym :

- Samedi 6 juillet, sans inscription à l'Espace Petite Enfance, 52 rue Paul Vaillant Couturier, de 10h à 11h30. Pour les moins de 4 ans une inscription est nécessaire en contactant le 03 20 34 23 88.

► Consultation infantile (à l'Espace Petite Enfance, 52 rue Paul Vaillant Couturier) :

- mercredi 3 juillet (accueil puéricultrice)
 - mercredi 17 (avec médecin)
- Sur rendez-vous au 03 59 73 96 60 (tél UTPAS d'Hellemmes).

► Fermeture des structures :

- **Multi Accueil « Les Lutins d'Isidore »** : Le vendredi 2 août soir, réouverture le lundi 26 août matin
- **RAM « Les Nanous »** : Du 25 juillet après l'atelier d'éveil, réouverture des permanences à partir du lundi 26 août. Reprise des ateliers d'éveil le jeudi 5 septembre.

► Centre de loisirs Été 2019 :

- Juillet : Du lundi 8 juillet au vendredi 2 août

- Août : Du lundi 5 au jeudi 29 août
- Informations** : Inscriptions possibles par demi-journée, journée ou semaine en fonction des besoins des familles.

Accueils : Les primaires seront accueillis au complexe sportif et les maternels dans les centres. Un quart d'heure de battement permet aux parents d'accompagner leur enfant dans les lieux différents.

Fermeture des centres : vendredi 30 août (prérentrée scolaire)

► Maison des jeunes :

Programmes juillet & août disponibles sur le site www.lezennes.fr

- Juillet : Du lundi 8 au vendredi 26 juillet
- Août : Du lundi 29 juillet au jeudi 29 août

Séjours :

- Camping juillet du 15 au 19 juillet
 - Séjour Août du samedi 10 au samedi 24 août
- Fermeture de la Maison des jeunes** : le vendredi 31 août (prérentrée scolaire)



L'ABCÉDAIRE DE LA VIE QUOTIDIENNE - Extrait

► BRUITS

Les bruits causés par les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ne peuvent être effectués sur l'ensemble du territoire de la commune de Lezennes que :

- les jours ouvrables de 8h à 20h,
- les samedis de 8h à 13h et de 15h00 à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Le tapage nocturne et diurne constaté par les services de police est réprimé sous forme de procès-verbal, transmis au Procureur de la République.

Tout chantier doit être interrompu entre 20h et 7h du matin et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf en cas de dérogation des autorités compétentes.

► TROTTOIRS

Les trottoirs sont strictement réservés à la circulation des piétons et assimilés. La circulation des vélos est interdite sauf pour les enfants de moins de 8 ans. L'arrêt et le stationnement des véhicules sont interdits afin de garantir la libre circulation des piétons, des poussettes et des fauteuils roulants.

Les propriétaires et les locataires sont tenus de maintenir les trottoirs et le caniveau en état de propreté. Outre le balayage, le nettoyage concerne également le désherbage qui doit être réalisé par arrachage ou binage, l'utilisation de produits phytosanitaires étant strictement interdite.



ÉTAT CIVIL

Sincères condoléances à la famille de :

- Gilberte FREMEAUX
 - Christiane MORTREUX
 - Monique MILLESCAMPS
- Bienvenue à :**
- Léo HERBAUT
 - Romane et Marin DEBEAUX

La pharmacie du Grand Stade sera de garde le mercredi 24 juillet et le jeudi 22 août.

Tél : 03 20 91 28 27

Adresse : 32 rue Gambetta



PERMANENCES

● Emploi et Formation

1^{er} mardi du mois. Pour être reçu, il suffit de prendre rendez-vous en mairie.

● ACTION « mutuelle solidaire » :

Le vendredi 12 juillet de 9h30 à 12h sur rendez-vous, en téléphonant en mairie.

● ADIL (Agence d'Information sur le Logement) :

Pas de permanence à Lezennes mais vous pouvez téléphoner au 03 59 61 62 59 pour connaître les permanences sur les autres sites.

Site web : <https://www.adilnfdc.fr/nos-permanences>

● PACS :

Le vendredi après-midi. Sur rendez-vous en téléphonant en mairie.

● AIAVM (Aide aux Victimes) :

Permanences les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois, de 14h à 17h, en Mairie. Sur RDV en téléphonant au 03 20 49 50 79 uniquement le matin.

● Conciliateur de justice :

Permanence de 14h à 17h. Sur rendez-vous en téléphonant en Mairie. Dates : Vendredis 19 juillet et 9 août.

● Député :

Permanence en Mairie de Lezennes le 1^{er} mardi du mois de 15h30 à 17h30. Avec ou sans rendez-vous.

Tél : 06 48 44 25 91

● Conseiller Info Energie

Le 3^{ème} mercredi de chaque mois sur rendez-vous au 06 87 95 86 94.

● Permanence Urbanisme

Le samedi 13 juillet de 9h à 12h en Mairie. Sans rendez-vous.



DÉCHETS VERTS

Une benne sera mise à votre disposition

les samedis 13 et 27 juillet & 10 et 24 août de 11h à 13h

Centre Technique Municipal

COLLECTE DES D M S

Prochaine collecte des Déchets Ménagers Spéciaux

les samedis 20 juillet et 17 août de 14h à 15h

Parking de la Salle Brassens

Si vous souhaitez recevoir le LIQ par mail, vous pouvez envoyer un mail à mairie@lezennes.com en indiquant vos mail, nom et prénom.